



District de l'Aude
de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



*L'OFFICIEL 11
DISTRICT DE L'AUDE
DE FOOTBALL*

Saison 2024/2025
L'Officiel n°01
Du 16 Juillet 2024

LES VALEURS DU FOOTBALL



PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau



RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement



ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur



TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes



SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe





District de l'Aude
de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

NOS PARTENAIRES

11TEAMSPO**RTS**



IDEC
GROUPE

DIGIT
INNOVATION


ALKÉ



PRÉFET
DE L'AUDE

 **PROFYLEX**



L'INDÉPENDANT



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION JEUNES

PV du 02/07/2024

Président : Mr Jérôme TISSEUR

- Après avoir échangé avec le district des PO, nous vous informons que comme la saison passée le District de l'Aude assurera la gestion des compétition U14 territoires et U15 Territoires. Le district des PO conserve la Gestion des U13 interdistricts et U17 Territoires.
- D'autre part, une compétition **U19 INTERDISTRICT** sera lancée au mois de septembre. Le district des PO en sera l'organisateur. Pour l'instant il n'y aura pas d'inscription sur FOOTCLUBS mais les clubs désirant s'inscrire doivent impérativement envoyer un mail au secrétariat du district de l'AUDE. Nous ferons le point mi-août avec les PO mais selon nos estimation la création de ce championnat sur une saison ne devrait pas poser de problème. Il y aura la possibilité d'intégrer 2 ou 3 joueurs U20 (à définir)
- Pour rappel, les clubs gestionnaires des ententes doivent faire le nécessaire sur Footclubs afin que celles-ci soient validées lors des engagements.

Le président,



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION SENIORS

PV du 04/07/2024

Président : M. Aubin CANDILLIER

Présents : Laurent RENOUE, Tristan ROBERT, Aubin CANDILLIER, David MÉNARD, Loïc GIEULES, Farid BENCHEIK, Frédéric REFFLE

Championnats Départementaux

Ouverture des Engagements des Championnats D1 à D4

La commission seniors annonce l'ouverture des engagements pour les championnats départementaux de D1 à D4 pour la saison 2024-2025.

Sur Footclubs, il est nécessaire que les clubs concernés :

- valident l'engagement afin qu'il soit effectif
- modifient le stade si celui-ci est erroné
- mentionnent les desideratas de jours (samedi ou dimanche) et d'horaires (notamment pour les équipes réserves jouant avant l'équipe première)
- mentionnent les dates où le stade est indisponible

Pour rappel, les desideratas de jumelage et alternance ne pourront être respectés que si les dates de poules sont exactement identiques.



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Les clubs concernés doivent également prendre note des dates limites d'inscriptions suivantes :

- Clubs de D1 à D3 : Avant le 31 juillet inclus.
- Clubs de D4 : Avant le 10 août inclus.

Les poules définitives seront effectuées à la fin des engagements.

Afin d'éviter des frais de désengagements, les clubs ne repartant pas, devront faire connaître leur position dans les plus brefs délais en envoyant un mail officiel au district et si nécessaire en saisissant l'inactivité en catégories seniors sur Footclubs.

D1

FU NARBONNE

CUXAC AUDE OLYMPIQUE

UF LEZIGNANAIS

OCSM

ALZONNE

VILLEGLY

US MINERVOIS

PEZENS

BRIOLET

HMO

GRUISSAN

RAZES OLYMPIQUE

CASTELNAUDARY 2

TRAPEL FC



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

D2

Ste EULALIE VILLESEQUE
FC MALEPERE CAUX ET SAUZENS
CONQUES US 2
OSCM 2
FCCM 2
CARCASSONNE FAC 2
CUXAC D'AUDE 2
UFL 2
VILLEDUBERT
St HILAIRE VALLÉE
TREBES FC 2
MONT SAISSAC MOUSS

AS PEXIORA
AS BRAM
OS SAINT PAPOUL
FC MAS
FC CHALABRE
AS SAINT MARTIN
RC PIEUSSE
ES FANJEAUX
AS ESPERAZA
US MONTAGNE NOIRE
NAUROUZE LABASTIDE
LIMOUX



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

D3

BADENS FC	FC QUILLAN
M.J.C. GRUISSAN	LE COUGAING
A.S.C. MAHORAIS	3 NAUROUZE LABASTIDE
CORBIERES FC	ALZONNE FC 2
LEUCATE FC	CONQUES U.S 3
CUXAC D'AUDE 3	CO CASTELNAUDARY
O.C.S. MINERVOIS 3	VILLASAVARY
H.M.O 2	SALLE SUR L'HERS
PEZENS 2	BRAM AS
F.C. ST NAZAIROIS 2	F.C. MONTREAL
ASC DES ÎLES	SOUILHE
ST PAPOUL 2	LIMOUX 2

Le Président

M. Aubin CANDILLIER



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION SENIORS

PV du 05/07/2024

Président : M. Aubin CANDILLIER

Présents : Laurent RENO, Tristan ROBERT, Aubin CANDILLIER, David MÉNARD, Loïc GIEULES, Farid BENCHEIK, Frédéric REFFLE

Membre gestionnaire : Tristan ROBERT

Suite à une erreur de la commission, nous décidons d'annuler le PV du 04/07/2024, de suspendre les engagements D3 et D4 et les équipes susceptibles d'évoluer en D3 et D4 seront communiquées ultérieurement.

Nous demandons aux clubs de nous excuser pour la gêne occasionnée.

Le Président

M. Aubin CANDILLIER



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du 29/06/2024

Présent : RENOU Laurent

Assistent : DUMONS Marie-Eve, Muelas Fabienne, Pierre Fabre, Varilles Franck

Rappel de la situation des clubs en infraction avec le

Statut de l'arbitrage au 28/02/2024

Les clubs figurant dans le tableau ci-dessous n'ont pas présenté au 28/02/2024, le nombre d'arbitres exigé par leur niveau de compétition et sont en infraction avec le statut de l'arbitrage pour la saison 2023/2024.

Club	numéro	Année infraction	Niveau	Solde arbitres	Amende art 46 statut de l'arbitrage et art 62 disposition communes
Chalabre fc	515424	1	D2	-1	50 euros
Bram as	519689	1	D2	-1	50 euros
Cuxac Aude.o	528505	1	D1	-1	50 euros
Montréal .o	533424	2	D4	-1	100 euros
Asc Des Iles	547377	3	D3	-1	180 euros
R.c Badens	548103	2	D4	-1	100 euros
E.c Coursan	522043	1	D3	-1	50 euros
Fc Lauquet	553414	2	D3	-1	100 euros
Fc Montréal	560236	2	D4	-1	100 euros
Asc Mahorais	560537	2	D3	-1	100 euros
Fc hautes	560767	1	D3	-1	50 euros
Corbieres					
O des	564014	3	D4	-1	180 euros
Corbieres St					
Andreen					
Atlas Léziguan	564062	3	D3	-1	180 euros



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Rc Pieusse	564098	1	D3	-1	50 euros
FC Chaurien	564161	2	D3	-1	100 euros
Fc Leucate	580603	dérogation	D4	-1	
Fc Sallelois	580855	5	U17-161P	-1	240 euros
Us Villasavary	582387	3	D3	-1	180 euros
Vivre	864617	dérogation	D4	-1	
Ensemble					

Analyse du nombre de rencontres effectuées par les arbitres saison 2023/2024(Article 34 du statut de l'arbitrage)

Les arbitres pour couvrir leur club sont dans l'obligation de diriger un minimum de 20 rencontres sur toute la saison. Les arbitres qui ne respectent pas ce quota(sauf pour raison médicales)ne peuvent couvrir leur club.

Pour les rencontres U13 sous forme de plateaux, la commission comptabilise un match par plateau au regard du statut de l'arbitrage.

Demande de révision du Fc Lauquet (553414).

La commission prend connaissance de la demande du Fc Lauquet concernant la couverture de Mr Koudad Habib qui n'a pas effectuer le nombre de matchs nécessaires pour couvrir le club alors que les championnat ont été perturbés par le Covid-19.

Après étude des matchs effectuer par Mr Koudad Habib (12 matchs), la commission décide que Mr Koudad Habib ne pouvait atteindre les 20 match requis, vue qu'effectivement les championnats ont été perturbés voir arrêtés à cause de la pandémie.

La commission décide qu'avec 12 matchs effectuer il couvrirait donc son club.

Le secrétaire de séance